

RÉSUMÉ

La REPP (Renewable Energy Performance Platform) invite les entreprises et les entrepreneurs travaillant dans le secteur des énergies renouvelables en Afrique sub-saharienne à soumettre des demandes de financement.

La REPP vise à soutenir le déploiement de modèles commerciaux innovants dans les secteurs de la production d'énergie et de l'accès à l'énergie dans toute la région.

Les candidats retenus doivent répondre et adhérer aux critères d'éligibilité énumérés ci-dessous.

À PROPOS DE LA REPP

La REPP est un programme financé par le gouvernement britannique qui investit et prête aux entreprises opérant dans le secteur des énergies renouvelables en Afrique sub-saharienne afin de stimuler la croissance, contribuant ainsi à la réalisation de l'ODD 7 — assurer l'accès à une énergie abordable, fiable, durable et moderne pour tous, et de l'ODD 13 — prendre des mesures urgentes pour lutter

APPEL À PROPOSITIONS

Projets innovants dans le domaine des énergies renouvelables en Afrique sub-saharienne



COMMENT LA REPP Y CONTRIBUE



Capital et soutien en phase de développement

La REPP fournit un financement aux entreprises et aux projets en phase de développement. Il soutient également les entreprises en matière de planification, de formation, d'ateliers, et de séminaires, et facilite l'apprentissage et l'échange entre les bénéficiaires.



Accès aux instruments d'atténuation des risques

La REPP aide les projets et les promoteurs à accéder aux instruments appropriés d'atténuation des risques fournis par des fournisseurs tiers afin d'atténuer les risques politiques, réglementaires, monétaires et liés aux prélèvements dans la mesure du possible.

contre le changement climatique et ses impacts.

Pour ce faire, elle soutient les promoteurs tout au long du processus de développement du projet, jusqu'à la construction, en fournissant un large éventail d'instruments de financement adaptés aux circonstances et aux besoins uniques de chaque promoteur.

7 AFFORDABLE AND CLEAN ENERGY

13 CLIMATE ACTION



Financement des lacunes

La REPP contribue à la clôture financière des projets et à la croissance des entreprises en fournissant des fonds à l'aide d'une gamme de produits financiers allant des fonds propres à la dette senior.



Accès aux prêts à long terme

La REPP aide les promoteurs à structurer le financement des projets de la bonne manière et à obtenir des fonds des partenaires de la REPP et d'autres sources de capitaux - tant privés que publics.



Assistance technique

La REPP soutient également les développeurs en matière de planification commerciale, de formation, d'ateliers et de séminaires, et en facilitant l'apprentissage et les échanges entre les développeurs.

INFORMATIONS SUR L'ÉLIGIBILITÉ DES CANDIDATS



Nous cherchons à financer des projets ou des entreprises où un changement plus large et durable provient d'un financement innovant, de modèles commerciaux et/ou de technologies qui démontrent de nouvelles façons de mettre en œuvre des projets d'énergie renouvelable, au-delà de la preuve de concept. Cela comprend :

- des technologies renouvelables et des modèles commerciaux qui sont les premiers de leur genre dans le pays ou la région ;
- des modèles commerciaux innovants et des concepts uniques soutenant les technologies d'énergie propre ;

- des modèles d'affaires innovants soutenant l'adoption de l'utilisation productive des énergies renouvelables.

La REPP recherche des opportunités de soutenir des projets valables ainsi que de s'assurer qu'ils ont des « effets d'entraînement », afin de transformer le marché plus large des énergies renouvelables dans le pays ou la région.

Technologies soutenues

Les projets ou modèles d'affaires doivent avoir une capacité installée comprise entre 1 et 25 MW (mais peut aller jusqu'à 50 MW pour l'éolien), et peuvent être connectés au réseau, captifs ou hors réseau.



SOLAIRE PV

y compris les systèmes connectés au réseau, les systèmes solaires domestiques et les systèmes alimentés par batterie.



MINI-RÉSEAUX

(alimentés par des énergies renouvelables)



L'ÉNERGIE HYDRAULIQUE



VENT



GÉOTHERMIE



BIOMASSE, BIOGAZ ET VALORISATION ÉNERGÉTIQUE DES DÉCHETS



Source: Voltalia



Source: PEG Africa



Source: Voltalia

Zones d'intervention de la REPP

Tous les pays d'Afrique de l'Est, de l'Ouest, Centrale et Australe, à l'exception des pays du CAD4 (c'est-à-dire le Botswana, le Gabon, la Namibie et l'Afrique du Sud) sont éligibles au financement de la REPP.

Exigences environnementales et sociales

Toutes les entreprises dans lesquelles la REPP investit sont tenues de respecter rigoureusement sa politique et ses procédures environnementales et sociales, qui s'inspirent étroitement des normes de performance environnementale et sociale de la Société financière internationale (International Finance Corporation) et de la Banque européenne d'investissement. Tout bénéficiaire d'un soutien de la REPP doit évaluer les impacts environnementaux et sociaux de ses projets et mettre en place un système de gestion conforme à ces normes.

COMMENT LA REPP SÉLECTIONNE ET SOUTIENT LES PROJETS

Date limite de soumission

Les demandes doivent être reçues avant 16 heures (UCT) le 29 octobre 2021. Voir ci-dessous pour plus de détails.

Contrôle d'éligibilité

À la réception d'un formulaire de demande en ligne, le responsable de la REPP, Camco Clean Energy, procède à une évaluation de l'éligibilité.

Proposition

L'équipe de projet de la REPP décide ensuite de faire avancer les demandes admissibles au Comité d'investissement (CI) de la REPP pour l'approbation du concept. Si le concept est approuvé, un document de proposition complet est préparé et présenté au CI.

Fiche de renseignements

Si le CI approuve la proposition, une fiche de conditions est convenue avec le développeur.

Financement et documents d'appui

Après l'achèvement réussi des processus de KYC (know your client, ou connaître son client) et de diligence raisonnable, la documentation est préparée et approuvée en même temps qu'un ensemble de conditions préalables. Après l'approbation finale, les documents sont signés et, une fois toutes les conditions préalables remplies, les fonds sont versés conformément aux étapes convenues.

Un soutien et un suivi continus

L'équipe de projet fournit un soutien continu en fonction des besoins, recueille des informations à des fins de suivi et d'évaluation, et veille au respect des politiques de la REPP.

COMMENT FAIRE UNE DEMANDE



Source: PEG Africa

Toutes les demandes doivent être soumises au moyen d'un formulaire de demande en ligne qui se trouve à l'adresse

<https://repp.energy/support/application-form/>.

Un plan d'affaires ou un mémorandum d'information et un modèle financier doivent être téléchargés dans le cadre de la demande.

Toutes les propositions doivent être reçues avant **16 heures (UCT) le 29 octobre 2021** pour pouvoir être évaluées en priorité par l'équipe du projet REPP et le CI.

Toute proposition répondant aux critères d'éligibilité ci-dessus et reçue après cette date sera bien entendu toujours la bienvenue.

Pour plus d'informations sur la REPP, ses politiques et ses critères d'éligibilité, visitez le site <https://repp.energy>. Si vous avez des questions, envoyez un courriel à rfp@camco.energy.